



Conférence générale

38^e session, Paris 2015

jm

United Nations
Educational, Scientific and
Cultural Organization

Organisation
des Nations Unies
pour l'éducation,
la science et la culture

Organización
de las Naciones Unidas
para la Educación,
la Ciencia y la Cultura

Организация
Объединенных Наций по
вопросам образования,
науки и культуры

منظمة الأمم المتحدة
للتربية والعلم والثقافة

联合国教育、
科学及文化组织

Réunion conjointe

38 C/COM.JM/DR.2

16 novembre 2015

Original anglais

Point 3.4 de l'ordre du jour

PROJET DE RÉSOLUTION

présenté par le **DANEMARK**, la **FINLANDE**, la **NORVÈGE** et la **SUÈDE**

Préparation du Projet de programme et de budget pour 2018-2021 (39 C/5)

La Conférence générale,

Ayant examiné le document 38 C/7,

1. *Se déclare satisfaite* des contributions apportées par l'UNESCO, dans ses domaines de compétence, à la préparation du Programme 2030 ;
2. *Souligne* la pertinence intacte du mandat de l'UNESCO s'agissant de la réalisation du Programme 2030, *et insiste* sur l'importance pour l'UNESCO de contribuer à la mise en œuvre et au suivi de ce programme aux niveaux appropriés, en apportant notamment son assistance et son soutien technique aux États membres, dans ses divers domaines de compétence ;
3. *Souligne également* le fait que la Stratégie à moyen terme pour 2014-2021 de l'UNESCO, ses deux objectifs primordiaux, la paix et le développement durable, et ses deux priorités globales, l'Afrique et l'Égalité des genres, conservent leur pertinence ;
- ~~4. Appelle l'attention sur l'importance pour l'UNESCO de mettre son expertise et son expérience multidisciplinaires, dans ses domaines de compétence, au service de la réalisation des objectifs de développement durable ;~~
45. *Accueille avec satisfaction* les efforts de la Directrice générale pour centrer le programme et les ressources de l'Organisation sur la mise en œuvre du Programme de développement durable à l'horizon 2030, et le premier inventaire présenté à cet égard dans le document 38 C/7 ;

56. *Invite Prie* –la Directrice générale, lors de la préparation du projet de document 39 C/5, ~~à de~~ **tenir compte des débats et des décisions dont cette question a fait l'objet, ainsi que de la décision relative au dialogue structuré sur le financement (décision 197 EX/5 (IV.A)) adoptée par le Conseil exécutif à sa 197^e session et des débats tenus par la Conférence générale à sa 38^e session, portant notamment sur la nécessité de :**
- (a) mettre l'accent sur les avantages comparatifs de l'UNESCO ;
 - (b) trouver le juste équilibre entre les rôles normatif et opérationnel de l'UNESCO, l'établissement de normes internationales et le renforcement des capacités ;
 - (c) renforcer l'intersectorialité et l'approche pluridisciplinaire de l'action de l'UNESCO ;
 - (d) prendre davantage en compte la problématique de l'égalité des sexes dans l'ensemble des programmes et activités de l'UNESCO ;
 - (e) renforcer la collaboration au sein du système des Nations Unies en évitant les activités redondantes ;
 - (f) formuler des stratégies de sortie et des clauses d'extinction ;
 - (g) renforcer le recours à la gestion et à la budgétisation axées sur les résultats ;
- ~~(a) tenir compte des débats et des décisions dont cette question a fait l'objet à la 197^e session du Conseil exécutif et à la 38^e session de la Conférence générale ;~~
- ~~(b)~~ 6. *Prie également la Directrice générale de* poursuivre les consultations avec les États membres et les partenaires intéressés sur la préparation du Projet de programme ~~et de budget~~ pour 2018-2021 **et de budget pour 2018-2019** (39 C/5) conformément à la feuille de route présentée à l'annexe III du document 38 C/7 ;
7. *Prie en outre la Directrice générale de faire figurer le dialogue structuré annuel sur le financement dans la feuille de route relative à la préparation du 39 C/9.*